

Zeitschrift:	Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie = Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss journal of philosophy
Herausgeber:	Schweizerische Philosophische Gesellschaft
Band:	6 (1946)
Rubrik:	Rapport sur l'enseignement de la philosophie dans les écoles secondaires en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur l'enseignement de la philosophie dans les écoles secondaires en Suisse

La Société suisse de philosophie a bien voulu, dans sa dernière séance, me charger de faire une petite enquête sur la situation faite à l'enseignement de la philosophie dans les études secondaires.

Ont répondu à mon questionnaire, pour les écoles de la Suisse protestante, Bâle, Winterthur, Aarau, St-Gall, Burgdorf, Frauenfeld, Neuchâtel, Lausanne et Genève, — pour la Suisse catholique, Engelberg, Appenzell, St-Maurice, Lucerne, Sion, Schwyz, Brigue et Stans. Les résultats de l'enquête portent sur 10 écoles de la Suisse protestante et sur 8 écoles de la Suisse catholique.

Je commencerai par le premier groupe.

I. Ecoles de la Suisse protestante

Remarquons que nous n'avons de nouvelles que des écoles où il y a, ou du moins où il y a eu, un enseignement philosophique. Il y a encore les autres... (Dans le canton de Zurich, par exemple, seule l'Ecole cantonale de Winterthur donne un enseignement philosophique.)

Facultatif ou obligatoire : Enseignement en général *obligatoire* en Suisse romande, *facultatif* en Suisse allemande (obligatoire à St-Gall seulement).

Années : L'enseignement dure 1 an dans la plupart des écoles, 1½ an à St-Gall et à Lausanne, 2 ans à Neuchâtel et dans la section classique du Collège de Genève. A Burgdorf il a été complètement interrompu depuis 1942.

Heures : Le plus souvent 1 heure, parfois 2 heures sur 30 à 40 heures scolaires. St-Gall a 3 heures, Lausanne 2 heures pendant 1½ an, ou 3 heures pendant 1 an.

Notes et examens : En Suisse allemande, on ne donne de notes nulle part, sauf à St-Gall. En Suisse romande, on en donne partout, et elles comptent en général pour la maturité.

Il n'y a d'examens nulle part, sauf un examen oral à Lausanne.

Matières : En général, pas de programme, ou programme très libre.

Enseignement tantôt historique, tantôt « problématique », tantôt « médiatif » (*Lebenskunde*), tantôt systématique (par branches). La Suisse romande s'oriente plutôt vers les méthodes systématique ou historique, la Suisse allemande vers la *Lebenskunde* ou les problèmes.

Tendance : Anti-dogmatique, humaniste. On cherche à se différencier de l'enseignement religieux d'une part, de la superstition scientifique de l'autre.

(Parenthèse pour la *Thurgauische Kantonsschule* de Frauenfeld : la philosophie ne figure pas à l'horaire du rapport qui m'est parvenu. Par contre,

dans les deux dernières classes, l'enseignement de la *religion* devient facultatif, et on y traite de problèmes philosophiques).

Lecture de textes : A Bâle, on utilise *Dessoir et Menzer* (de Platon à Lotze), ou bien on lit des textes entiers (*Discours de Descartes*, *Prolégomènes de Kant*, etc.) ; en Suisse romande, des textes polycopiés, ou les textes choisis de *M. Jean de la Harpe*. Ailleurs on ne lit rien. Plusieurs maîtres déclarent avoir dû renoncer aux lectures, faute de temps.

Manuel : Aucun. Les élèves sont plus ou moins libres de prendre des notes. Parfois le maître dicte des résumés, ou il les fait polycopier. On se plaint de l'absence d'un bon manuel. Certains maîtres expriment le regret que le livre de *M. Gex* soit trop cher.

Méthode : En général, cours et discussions assez libres. Exercices avec les élèves. Lectures commentées. L'enseignement paraît plus systématique à Lausanne, où *M. Gex* commente son cours polycopié. *M. Stein* propose de mettre une série de lectures à la base de chacune des disciplines de la philosophie. On pourrait donner un cours de logique à propos des fautes de structure des compositions.

Il semble qu'en Suisse romande on demande davantage aux élèves une « mise en forme » de leurs acquisitions philosophiques dans des travaux collectifs ou personnels. En Suisse allemande, on vise davantage à la seule expérience spirituelle.

Résultats : Un maître se plaint que « la philosophie ne supporte pas d'être découronnée, et que les élèves lui vouent sinon du mépris, du moins une certaine pitié ». Les autres s'accordent pour constater chez les élèves un intérêt et un zèle soutenus. Les cours *facultatifs* sont suivis dans un collège par 30 à 40 élèves sur 60, ailleurs par 80 à 95% des élèves. Les bénéfices qu'ils en retirent peuvent être résumés ainsi :

- 1^o Quelques connaissances de l'histoire des problèmes.
- 2^o Activité spirituelle stimulée, sens critique développé, découverte des limites, séparation de la science et de la foi, etc.
- 3^o Des progrès dans la clarté, la logique, l'organisation de la pensée se font sentir dans tout l'enseignement.
- 4^o Maîtrise d'un vocabulaire.

Les maîtres constatent qu'il y a dans presque chaque classe quelques élèves doués, avec lesquels on peut avoir des discussions aussi sérieuses qu'avec un bon étudiant.

L'âge où se font ces cours paraît particulièrement favorable : les élèves sont ouverts aux problèmes. Beaucoup mordent à la philosophie.

Vœux : *M. Scherrer*, de Saint-Gall, relativement très bien servi avec ses 3 heures pendant 1½ an, est satisfait. *M. Junod*, de Genève, demande par contre une refonte générale, *sub specie philosophiae*, de tout l'enseignement secondaire (sinon, dit-il, ce serait « mettre un emplâtre sur une jambe de bois »). — Les autres, les pauvres, demandent tous au moins 2 heures ! Tandis que *M. Gex*, qui en a 3, en voudrait 2 ou 3 de plus... *M. Stein* (Burgdorf) demande que la philosophie devienne une branche égale aux autres pour que les candidats aux examens pédagogiques aient un intérêt pratique à son étude.

II. Ecoles de la Suisse catholique

Il est naturellement beaucoup plus aisé de résumer la situation de la philosophie dans ces collèges dont la physionomie, malgré des variantes, reste homogène.

L'enseignement est *obligatoire* partout. Il dure 2 ans. Il absorbe selon les collèges *de 4 à 7 heures* sur un total *de 33 à 37 heures*. Les *programmes* sont systématiques : logique, cosmologie, psychologie, critique de la connaissance, méthodologie, ontologie, théodicée, éthique. Souvent, histoire de la philosophie. Parfois, esthétique. *Tendance aristotélico-thomiste.*

Il y a des *notes* partout où l'on en met pour les autres branches. La philosophie est presque partout *branche de maturité* (exception : Stans). — En général, il y a un *examen* écrit ou oral, parfois oral seulement. S'il n'y a pas d'examen, les notes des 2 années comptent seules.

Les *textes* sont choisis par le maître. Dans certains collèges, la lecture est exceptionnelle, fréquente dans d'autres. Certains font une place à l'actualité.

On se sert en général de *manuels*, en particulier de ceux du *Dr P. Bernhard Kälin*, ou aussi de cours polycopiés.

Les *méthodes* varient. Parfois manuel ou cours *ex cathedra*; ou bien discussion avec les élèves.

On souligne le vif intérêt des élèves, l'acquisition de bonnes connaissances, le jugement fortifié à la fois pour le travail scientifique et pour la vie.

Deux professeurs voudraient avoir encore plus de temps. Les autres sont satisfaits.

* * *

Je remercie vivement tous ceux qui ont bien voulu me répondre ou me servir d'intermédiaires. Il s'agit ici des résultats d'une enquête, non d'une discussion. On me permettra, cependant, d'ajouter quelques mots. J'enseigne moi-même la philosophie depuis plusieurs années à l'Ecole Internationale de Genève, selon le programme français de la classe de philosophie (préparation au 2^e baccalauréat). L'enseignement dure un an, avec 7 à 9 heures par semaine, il est placé au centre de cette année d'étude. Il se fait selon un programme systématique (psychologie, logique, morale, métaphysique), à l'aide d'un manuel (de façon à gagner du temps en classe pour les discussions) et d'un certain nombre de textes originaux que les élèves doivent lire et résumer. L'enseignement est laïque, non dogmatique, et s'adresse à des élèves de toutes les confessions ou sans confession. Si je mentionne cette expérience personnelle, c'est uniquement pour montrer que si, en Suisse, seuls les collèges basés sur une conception religieuse et philosophique dogmatiquement unifiée disposent d'un enseignement philosophique assez étendu pour pouvoir être pris au sérieux, cette unification dogmatique n'est nullement une condition *sine qua non*.

Il n'est sans doute pas question, en Suisse, d'imiter le système français et de donner à la philosophie une place aussi privilégiée. Mais entre ce

système et celui qui est actuellement en vigueur dans la Suisse réformée, il y a vraiment une marge. L'état actuel, même abstraction faite du trou spirituel et de la suffisance intellectuelle qu'il laisse subsister, nuit aux études universitaires, parce que les étudiants sont privés d'un bagage technique élémentaire de concepts et de structures rationnelles conscientes.

La bigarrure culturelle et religieuse de la Suisse rend plus difficile l'établissement d'un enseignement philosophique véritable. Mais on ne résoud pas les difficultés spirituelles en les étouffant par le silence. On n'est pas philosophe sans une certaine confiance dans l'esprit. L'école ne doit pas devenir le lieu où l'on parle de tout, sauf de ce qui importe, parce que parler de ce qui importe fait courir certains risques.

C'est pourquoi j'espère que, comme on l'a suggéré, la Société suisse de philosophie mettra le problème de l'enseignement de la philosophie dans les écoles secondaires à l'ordre du jour de sa prochaine séance.

Jeanne Hersch.